

**Direction : Direction Générale**

**Communication Information**

**REF : CICA2005004**

**Signataire : YP**

**OBJET :Convention triennale entre la ville d'Aubervilliers et l'association "Carrefour pour l'Information et la Communication à Aubervilliers" (C.I.C.A.)**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L 1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le projet de convention entre la ville et le Carrefour pour l'Information et la Communication à Aubervilliers (CICA)

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Socialistes et Républicains" ayant voté contre,

**DELIBERE :**

ARTICLE UNIQUE : Approuve les termes de la convention triennale avec l'Association « Carrefour pour l'Information et la Communication à Aubervilliers » et autorise le maire à la signer.

Pour le Maire,

l'Adjoint Délégué